

Comment reconnaître le harcèlement sexuel ?

MOTS CLÉS

harcèlement | consentement | confiance



On parle de harcèlement sexuel lorsqu'un **comportement indésirable et inapproprié de nature sexuelle** se produit, créant un environnement inconfortable ou perturbant. Il peut se manifester sous diverses formes : commentaires non désirés, flirt ou actions qui te font te sentir en danger ou violenté(e).

Le harcèlement sexuel peut être classé en trois catégories : les comportements verbaux, les comportements non verbaux et les comportements physiques.

COMPORTEMENTS VERBAUX

- Répandre des rumeurs, poser des questions ou discuter de la vie sexuelle et des préférences sexuelles d'une personne ;
- Faire des commentaires ou des blagues à caractère sexuel ;
- Faire des commentaires grossiers sur le corps ou l'apparence physique d'une personne ;

- Proposer à une personne ou faire pression sur elle pour qu'elle aille à des rendez-vous ou participe à des activités auxquelles elle n'a pas envie de prendre part ;
- Demander des faveurs sexuelles.

COMPORTEMENTS NON VEBRAUX

- Regards obscènes portés sur le corps d'une personne ;
- Gestes sexuels et de flirt, comme des clins d'œil suggestifs ;
- Utilisation de représentations, de caricatures, de dessins, de photographies ou d'images sexuellement explicites ;
- Emails, lettres, notes ou messages à contenu sexuel choquant, généralement envoyés de manière numérique ;
- Enregistrement, partage ou publication d'informations, de vidéos et d'images relatives à la vie sexuelle d'une personne.

COMPORTEMENTS PHYSIQUES

- Proximité physique extrême ;
- Chercher délibérément à se retrouver seul(e) avec la personne sans raison valable ;
- Contacts physiques intentionnels et non désirés (pincements, touchers, massages non désirés) ;
- Toucher intentionnellement ou « accidentellement » les parties génitales d'une personne.



Les premiers signes de harcèlement sexuel peuvent se manifester par des contacts physiques non désirés, de simples contacts déplacés qui peuvent passer inaperçus. Il peut même s'agir de conversations portant sur des sujets qui n'ont pas leur place dans la discussion, par exemple, le sexe, les fantasmes ou des histoires passées.

Les éléments décrits ci-dessus peuvent être des signes évidents de harcèlement sexuel, **mais ce harcèlement peut parfois être plus subtil**. Par exemple, quelqu'un utilise sa position ou son autorité pour te mettre mal à l'aise ou exiger quelque chose de toi, que ce soit à l'école, au travail ou dans n'importe quel autre contexte. Le harcèlement subtil peut également prendre la forme d'une personne qui t'exclut ou t'isole d'un groupe, en particulier dans un contexte social ou professionnel, afin de mieux te contrôler et de mieux maîtriser la situation.

Que les signes soient subtils ou plus évidents, il est important de se fier à son instinct et de pouvoir détecter que quelque chose ne va pas. Si tu te sens en sécurité, profite de l'occasion pour dénoncer les comportements indésirables. Si tu te sens mal à l'aise et peu sûr(e) de toi pour dénoncer la situation directement, **partage ton expérience** avec des ami(e)s, des membres de ta famille ou des adultes en qui tu as confiance, et n'hésite pas à signaler l'incident aux autorités. Tout le monde mérite d'être traité avec respect ! Tu as le droit de fixer tes limites et de les faire respecter.

**INCLUSION ET
SÉCURITÉ**

